

COMMUNIQUE DE PRESSE

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LANCE UN APPEL A PROJET POUR LA RELANCE D'UNE ACTIVITE LOGISTIQUE FLUVIALE A TOULOUSE

Toulouse, le 9 juin 2022 – Voies navigables de France lance un appel à projets visant à implanter une activité de distribution urbaine par les canaux toulousains, via l'installation d'un acteur économique sur une parcelle du domaine public fluvial située en entrée nord de la ville, ainsi que sur les différents quais de centre-ville.

Les entreprises intéressées ont jusqu'au 19 Août 2022, 13 heures, pour déposer leur dossier de candidature. Pour consulter l'Appel à Projets, rendez-vous sur le nouveau site internet dédié domaine-public-fluvial.vnf.fr.

Un projet de transport fluvial au cœur de la métropole toulousaine

Idéalement situé au cœur de la zone logistique de Fondeyre, à proximité immédiate de la rocade et du Marché d'Intérêt National de Toulouse, et disposant d'un quai fluvial opérationnel, le site fluvial de Lalande permet de servir de lieux de massification des flux, tandis que la distribution de l'hypercentre est possible par via différents quais de chargement/déchargement de marchandises le long du canal du Midi.



©Sylvain Cambon / VNF

Les activités recherchées devront :

- *Utiliser les canaux pour desservir, par une logistique fluviale adaptée, le centre-ville de Toulouse ;*
- *Avoir recours à un mode de transport doux et décarboné pour la livraison du dernier kilomètre depuis la voie fluviale jusqu'à destination finale ;*
- *Veiller à la complémentarité avec les activités déjà en place (en termes de circulation, maîtrise du bruit) et les activités touristiques (passage de péniches, présence d'activités nautiques de type aviron, circulation sur la piste cyclable) ;*
- *Participer au développement économique de la Métropole de Toulouse et de son périmètre d'influence ;*
- *S'intégrer dans un environnement patrimonial et urbain à prendre en compte dans le développement de l'activité.*

Le transport fluvial : une solution d'avenir

Ce mode de transport est une solution simple et immédiate aux restrictions routières déjà mises en places en début d'année avec la création de la Zone à Faibles Emissions.

Les livraisons par voie d'eau permettent non seulement de réduire les gaz à effets de serre mais également de supprimer poids lourds et camionnettes de nos routes et ainsi réduire la congestion urbaine.

Le transport fluvial est également un mode écologique qui génère de faibles externalités environnementales sur les territoires :

- **Faibles émissions de CO2** : *le transport fluvial émet jusqu'à cinq fois moins de CO2 que le transport routier pour 1 tonne transportée.*
- **Faibles nuisances sonores** : *le transport fluvial est le mode de transport le plus silencieux.*
- **Économie d'énergie** : *pour la même quantité de marchandise transportée, un bateau fluvial consomme trois à quatre fois moins d'énergie qu'un camion.*
- **Diminution du trafic routier** : *Les charges transportées étant supérieures, le transport fluvial permet de réduire le nombre de camions sur la route.*

Des projets éprouvés ailleurs

C'est après une expérience prolongée réussie dans le bassin de la Seine que Voies Navigables de France a souhaité essayer les projets de logistique urbaine fluviale dans toute la France. Après Paris, Strasbourg s'est lancé en 2020 dans la logistique fluviale urbaine, puis un appel à projet a été publié en 2021 à Lyon, et d'autres métropoles réfléchissent aujourd'hui à adapter cette activité à leur contexte local.



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux, ...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en contribuant à lutter contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

La Direction Territoriale Sud-Ouest gère plus de 400 km de canaux et sections de fleuves navigables réunissant le canal du Midi, le canal latéral à la Garonne, ainsi que la Garonne et l'Hérault. Environ 350 agents sont mobilisés tout au long de l'année pour assurer l'exploitation et la maintenance du réseau, ainsi que l'accueil des usagers de la voie d'eau.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contact presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid Le Vern

07 63 73 80 90

astrid.levern@vnf.fr